

Cap sur une stratégie de l'Union pour le gaz naturel liquéfié (GNL) et le stockage du gaz

En février 2016, la Commission européenne a publié une communication sur une "stratégie de l'Union pour le gaz naturel liquéfié et le stockage du gaz", dans le cadre de son train de mesures pour une énergie durable et sûre. La Commission estime que l'amélioration de l'accès des États membres de l'Union aux importations de gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que le développement d'un stockage transfrontalier du gaz plus efficace, contribueraient à sécuriser l'approvisionnement en gaz, à réduire la dépendance à l'égard d'une source d'approvisionnement unique pour le gaz acheminé par gazoduc, et permettraient aux États membres de l'Union de tirer profit de la faiblesse des prix mondiaux du GNL. Il est prévu que le Parlement vote sur un rapport d'initiative relatif à ce document stratégique lors de la deuxième période de session d'octobre.

GNL et stratégie de stockage du gaz

Dans sa communication sur une [stratégie de l'Union pour le gaz naturel liquéfié et le stockage du gaz](#), la Commission fait valoir que le GNL pourrait contribuer fortement à la sécurité, à la résilience et à la compétitivité des marchés du gaz en Europe. Dans cette perspective, l'Union et ses États membres doivent toutefois veiller à ce que les infrastructures nécessaires aux importations soient sur pied pour permettre l'accès aux marchés internationaux du GNL; parachever le marché intérieur du gaz afin d'attirer le GNL; fournir des capacités de stockage transfrontalières et redoubler d'efforts pour coopérer avec les partenaires internationaux (fournisseurs ou autres importateurs) afin de développer un marché du GNL véritablement mondial. Un recours accru au GNL en tant que carburant contribuerait aussi à réduire la pollution atmosphérique, car le GNL contient beaucoup moins de soufre et d'azote et émet beaucoup moins de dioxyde de carbone que les carburants à base de pétrole. La Commission estime que le GNL pourrait, de la même manière, contribuer à la décarbonisation du secteur de la production de chaleur et d'électricité. Ces mesures aideraient les pays de l'Union à tirer profit de l'abondance actuelle du GNL et de la faiblesse des prix au niveau mondial. L'Agence internationale de l'énergie [prévoit](#) la poursuite de cette tendance jusqu'en 2020-2021, étant donné que plusieurs grands projets d'exportation de GNL vont être mis en œuvre aux États-Unis et en Australie.

La Commission fait valoir que les infrastructures de GNL dans l'Union sont sous-utilisées et que leur répartition n'est pas optimale. Les [projets d'intérêt commun dans les infrastructures énergétiques](#) de l'Union contribuent à financer de nouveaux terminaux d'importation du GNL ou à augmenter la capacité des terminaux existants, tout en améliorant les interconnexions et les installations de stockage du gaz à l'échelle transfrontalière. Ces mesures peuvent porter à leur maximum les avantages régionaux du GNL en matière de sécurité de l'approvisionnement. Selon la Commission, ces améliorations des infrastructures doivent être complétées par le parachèvement du marché intérieur du gaz, notamment grâce à une concurrence accrue sur le marché, un recours accru aux nœuds gaziers, un renforcement de la coopération régionale et de l'analyse des risques, ainsi que des tarifs fondés sur le marché, avec un accès transfrontalier au stockage du gaz.

Les différentes dimensions de la stratégie relative au GNL sont analysées plus précisément dans une [note d'information de l'EPRS](#) de juin 2016.



Position du Parlement européen

Le 26 septembre 2016, la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) a approuvé un [rapport d'initiative](#) sur une stratégie de l'Union pour le gaz naturel liquéfié et le stockage du gaz (rapporteur: András Gyürk, PPE, Hongrie). Il devrait être examiné lors de la deuxième période de session d'octobre à Strasbourg. Le rapport est complété par des avis élaborés par les commissions des affaires étrangères (AFET), du commerce international (INTA), de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI), et des transports et du tourisme (TRAN).

Le rapport de la commission ITRE salue la stratégie relative au GNL et approfondit les réflexions sur certains points essentiels. Il est plus réservé que la Commission quant au besoin de nouvelles infrastructures de grande ampleur, faisant observer le risque d'une accumulation d'actifs irrécupérables, d'une capacité de stockage excessive et d'une capacité d'importation inutilisée. Il met en avant les inquiétudes causées par la dépendance de l'Union européenne face au gaz russe et se montre critique quant au [projet Nord Stream II](#) proposé. Il souligne aussi le rôle du gaz renouvelable et de la politique commerciale de l'Union relative au GNL.